

FP802-130156 Abri, Carleton, QC QUESTIONS et RÉPONSES

Question 1

Le poteau de service existant de Hydro-Québec sur lequel nous devons installer une nouvelle alimentation électrique aérienne et démanteler l'ancienne alimentation, est-il à haute ou basse tension?

Réponse

Basse tension uniquement (comme une résidence ordinaire)

Question 2

Avez-vous plus de spécifications pour l'installation électrique requise?

Réponse

Non. Si besoin, il faudrait poser une question plus claire... Il y a des photos de l'intérieur de l'abri avec le panneau électrique en place (annexe 1).

Question 3

Pour les câbles coaxiaux à déterrer, sont-ils dans un tuyaux PVC ou seulement enterrés? Svp préciser leur condition?

Réponse

Les câbles sont simplement enterrés. Ils sont en très bonne condition. Leur remplacement n'est prévu qu'en 2021.

Question 4

Devons-nous réutiliser la génératrice existante du site Carleton pour le futur abri?

Réponse

Non, la nouvelle génératrice est déjà installée dans l'abri (voir photos en annexe 1). GCC récupère la génératrice existante et elle doit être livrée à la base de la GCC à Québec.